



Coordonnées et missions de la conseillère pédagogique départementale

publié le 25/06/2008 - mis à jour le 12/03/2024

Descriptif :

Les coordonnées et les missions de la conseillère pédagogique départementale en langues vivantes.

Sommaire :

- La conseillère pédagogique
 - Ses missions
 - Demande d'intervention
-

● La conseillère pédagogique

Elle est placée sous l'autorité directe de l'IEN adjoint au DASEN.

Conseillère pédagogique départementale LVE

Alexia Noué

05.17.84.02.20

cpd.lv16@ac-poitiers.fr

● Ses missions

- Accompagner les enseignants, volontaires ou désignés par l'Inspecteur de circonscription, dans la mise en oeuvre de l'enseignement des langues vivantes dans leurs classes.
- Contribuer à l'organisation de cet enseignement au sein du département.
- Collaborer aux actions de formation initiale et continue.
- Produire des documents pédagogiques pour une diffusion départementale.
- Réaliser l'évaluation des besoins locaux.

● Demande d'intervention

- Téléphonnez au **05 17 84 02 20** pour obtenir la CPD Langues vivantes.
- Ou envoyez un courriel à l'adresse suivante : cpd.lv16@ac-poitiers.fr
- A défaut, adressez un courrier papier à :

Conseillère pédagogique départementale en Langues vivantes
Inspection Académique de la Charente
Cité Administrative du Champ de Mars - Bât. B
Rue Raymond Poincaré
16023 ANGOULEME Cedex



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.